Contrat d'engagement à la vie de l'USBH 2025 26

L'USBH est une association loi 1901 qui ne vit que de ses bénévoles, de leur investissement et du temps qu'ils donnent pour améliorer l'encadrement des pratiques du handball et le vivre-ensemble. L'USBH c'est Vous, c'est Nous. L'esprit club est indispensable pour que l'USBH puisse continuer de l'avant.

En ce qui concerne plus précisément le licencié, s'engager à l'USBH c'est accepter un contrat d'engagement du joueur à la vie du club consistant en la participation à des séances de formation et à des temps d'arbitrage et d'encadrement. Passer derrière le sifflet de l'arbitre ou du coach est une expérience formatrice pour un joueur, jeune ou moins jeune. Sans que cela ne soit obligatoire, nous encourageons vivement chaque handballeur à le faire. Nous demandons aussi aux joueurs et aux parents de s'engager à aider à la vie de son équipe et du club : buvettes, événements, goûters, déplacements..

Lors de votre inscription, il vous sera demandé un chèque de caution de 50€ par famille. Ce chèque de caution a pour but unique d'impliquer « a minima » les familles dans la vie du club. Les exigences varient en fonction de l'âge du licencié :

Catégories Babyhand, -7, -9, Loisirs et Hand Ensemble

FAMILLE

Pas de chèque de caution demandé. En revanche nous vous demandons si possible :

- ✓ Accompagnement lors des matchs à l'extérieur,
- ✓ Confection de gâteaux ou autres pour les matchs à domicile
- ✓ Lavage des maillots (sur la base d'un tour de rôle) ;

Catégories -11 à -15

FAMILLE ou LICENCIE(E) MINEUR

Dans la mesure de vos possibilités nous vous demandons :

- ✓ Accompagnement des enfants lors des matchs à l'extérieur,
- ✓ Confection de gâteaux pour les matchs à domicile
- ✓ Lavage des maillots (sur la base d'un tour de rôle) ;

Contrepartie du chèque de caution :

- ✓ Gestion de **2** créneaux de buvette (2h) lors de rencontres à domicile ou participation à l'organisation de **2** manifestations (2h) sur la saison
- ✓ Participation du joueur à **2** tables de marque ou arbitrages à domicile

LICENCIE(E)

Charte d'engagement moral du joueur :

- Participations à une séance de Formation à l'arbitrage et à une séance de formation à la table de marque s'il ne l'a pas suivie les années précédentes.
- Participation à l'arbitrage de catégories plus jeunes à domicile. Les jeunes arbitres seront toujours accompagnés d'un licencié adulte averti.
- Participation à l'encadrement (aide) de séances d'entraînements M9, M11, M13 (pour M15 seulement)

Catégories -16 à Senior

FAMILLE (M16-M18) ou LICENCIE(E) :

Dans la mesure de vos possibilités nous vous demandons :

- ✓ Accompagnement lors des matchs à l'extérieur
- ✓ Confection de gâteaux ou autres pour les matchs à domicile
- ✓ Lavage des maillots (sur la base d'un tour de rôle)

Contrepartie du chèque de caution :

- ✓ Gestion de **2** créneaux de buvette (2h) lors de rencontres à domicile, ou participation à **2** manifestations (2h) sur la saison
- ✓ Participation du joueur à **2** tables de marque ou arbitrage à domicile.

LICENCIE(E)

Charte d'engagement moral du joueur :

- Participation à une séance de Formation à l'arbitrage (M16-M18 seulement) et à une séance de formation à la table de marque s'il ne l'a pas suivie les années précédentes
- Participation à l'arbitrage de catégories plus jeunes à domicile. Les jeunes arbitres seront toujours accompagnés d'un licencié adulte averti .
- Participation à l'encadrement de séances d'entraînements ou de coaching de catégories plus jeunes.

.

***Les parents référents**, les entraineurs des équipes ainsi que les membres du bureau de l'USBH se chargeront de comptabiliser et transmettre au secrétariat les différentes participations au cours de l'année. Il devront pour cela renseigner le tableau partagé d'organisation des weekends.*

En fin de saison, si le contrat est rempli, le club vous restituera le chèque de caution lors de l'assemblée générale du mois de juin ou le détruira. Si le contrat n'est pas rempli, le club encaissera le chèque.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Sportivement.

Le bureau de l'USBH